Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B
- · Code du produit: 50044 B
- · Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles. Emploi de la substance / de la préparation

Sans solvant, résine époxy étage 2 composants de revêtement de surfaces avec le stress mécanique et chimique.

- · Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Heinrich Hahne GmbH & Co. KG

Heinrich-Hahne-Weg 11

45711 Datteln

Tel.:02363/5663-0

· Service chargé des renseignements:

Abteilung: Produktsicherheit

Tel.: 02363 5663-0

EMail: info@hahne-bautenschutz.de

· Numéro d'appel d'urgence:

Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,

Tel.: 0551-19240

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion. Acute Tox. 4 H312 Nocif par contact cutané. Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- · Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE
- · Principaux dangers: C Corrosif
- · Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R 35 Provoque de graves brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.02.2014 Révision : 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 1)

· Éléments d'étiquetage

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



C Corrosif

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Alcool benzylique

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine m-phénylenebis(methylamine)

· Phrases R:

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

- 35 Provoque de graves brûlures.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
- En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Une amine contenant un agent de durcissement pour résines époxy.

	1 1 1	
· Composants dangere	eux:	
CAS: 100-51-6	Alcool benzylique	25-50%
EINECS: 202-859-9	X Xn R20/22	
	(5	suite page 3)

FR



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

		de la page 2
CAS: 2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	25-50%
EINECS: 220-666-8	C R34; Xn R21/22; Xi R43 R52/53	
	Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	
CAS: 1477-55-0	m-phénylenebis(methylamine)	10-25%
EINECS: 216-032-5	<u> C R34;</u> ★ Xn R22	
	Skin Corr. 1B, H314; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	
. Indications complén		

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; observation médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après l'accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Consulter immédiatement un médecin.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Movens d'extinction
- · Movens d'extinction:

Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement.

Mousse (résistant aux alcools), le dioxyde de carbone, poudre, brouillard de pulvérisation.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau.
- · Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 4)



Date d'impression : 27.02.2014 Révision : 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 3)

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

Conserver dans un endroit frais et sec.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans le récipient d'origine.
- · Indications concernant le stockage commun:

Stocker à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé.

Protéger contre le gel.

- · Classe de stockage: VCI: 8
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle

Lownoganta	nrocontant d	00 1101	LOTING GOTITI	~	CHIMMONIA	W MAN	nacta d	o tranail.
· Composants	теленини и	es vui	ieuis-seuu	ш	suivelle	i nui	wosie a	e navan.
	F							

1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine) (10-25%)

VME Valeur momentanée: 0,1 mg/m³

2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine (25-50%)

VME voir la section IIb

100-51-6 Alcool benzylique (25-50%)

VME voir la section IIb

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 5)

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 4)

· Protection respiratoire:

Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire. Dans les endroits mal ventilés et pendant le traitement par pulvérisation, porter une protection respiratoire. Filtre A/P2.

· Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Utilisez des gants de protection.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Gants de protection en nitrile avec une épaisseur de couche d'au moins 0,4 mm (réactifs temps de percée> 480 min voir aussi www.gisbau.de).

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- · Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques
- · Protection du corps: Des vêtements de protection à manches longues.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Injormations sur les propriété. · Indications générales	s physiques et chimiques essentielles	
· Aspect:		
Forme:	liquide	
Couleur:	jaunâtre	
· Odeur:	par amine.	
· valeur du pH à 20 °C:	8,5 - 11	
· Changement d'état		
Point de fusion:	Non déterminé.	
Point d'ébullition:	205 °C	
· Point d'éclair	101 °C	
· Température d'inflammation:	435 °C	
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.	
· Pression de vapeur à 50 °C:	<5 hPa	
· Densité:	Non déterminée.	
· Solubilité dans/miscibilité avec	C	
l'eau:	Pas ou peu miscible	
· Teneur en solvants:		
Solvants organiques:	0,0 %	
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 6)



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 5)

- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles:

Avant de matières fortement acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants détiennent pour éviter une réaction exothermique.

· Produits de décomposition dangereux: Cas possible de> 60 °C l'élimination de l'acrylonitrile.

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:

· Valeurs LL	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
100-51-6 A	100-51-6 Alcool benzylique		
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rbt)	
2855-13-2	2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine		
Oral	LD50	1030 mg/kg (rat)	
1477-55-0	1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)		
Oral	LD50	1040 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rab)	
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l (rat)	

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Effets écotoxiques:
- · Remarque: Nocif pour les poissons.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 6)

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

· Indice Kemler:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Catalogue européen des déchets
- 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

N. ONW.	
· No ONU · DOT	UN2735
· DOT · ADR, IMDG, IATA	2735
Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR	2735 AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (n
	phénylenebis(methylamine), ISOPHORONEDIAMINI
· IMDG, IATA	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (1)
	phenylenebis(methylamine))
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	8 Matières corrosives.
· Étiquette	8
· IMDG, IATA	
· Class	8 Corrosive substances.
· Label	8
Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non

80



Date d'impression : 27.02.2014 Révision : 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

	(suite de la page 7
· No EMS:	F-A,S-B
· Transport en vrac conformément à l'annexe II convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	de la Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
\cdot ADR	
· Quantités limitées (LQ)	LQ7
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	E
· ''Règlement type'' de l'ONU:	UN2735, AMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (m-phénylenebis (methylamine), ISOPHORONEDIAMINE), 8, III

15 Informations réglementaires

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Cas d'activités impliquant une exposition à des résines époxydes non durcies et le contact par la peau ou les contrôles réguliers des voies respiratoires doivent être prises. COV (UE):

Ce produit est soumis à la directive 2004/42/CE. Valeur limite UE pour ce produit est utilisé à l'état fini: Cat A / j max. 500 g / l (2010). Le produit contient un état fini à la main: max. 150 g / l de COV.

· Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H332 Nocif par inhalation.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

(suite page 9)

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 27.02.2014 Révision: 27.02.2014

Nom du produit: HADALAN VS 12E, Komp. B

(suite de la page 8)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

FR ·